

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

La Plaine Saint Denis, le 22 juin 2022 – Showroomprivé (SRP Groupe), groupe européen spécialisé dans le *smart shopping*, publie ce jour une mise à jour de la mise en œuvre de son programme de rachat d'actions.

Conformément à l'autorisation de l'assemblée générale annuelle du 28 juin 2021 permettant la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions, le Conseil d'administration de SRP Groupe (la « Société ») annonce ce jour la décision de mise à jour de son programme de rachat d'actions.

Ainsi, en complément du contrat de liquidité conclu avec Oddo, la Société a décidé de mettre en œuvre son programme de rachat d'actions aux fins du rachat et de l'attribution d'actions dans le cadre de plans d'actions gratuites bénéficiant à des salariés et dirigeants du groupe. Sous réserve de l'approbation de la 23^{ème} résolution soumise à l'assemblée générale devant se tenir le 22 juin 2022, cette mise en œuvre est décidée pour toute la durée du programme de rachat existant et de son renouvellement.

Dans ce cadre, la Société annonce la conclusion d'un contrat en vue de l'achat d'un bloc de 4 millions d'actions représentant environ 3,36% du capital de la Société auprès de la société TP Invest Holding Sàrl (contrôlée par Monsieur Thierry Petit) au prix d'un euro par action.

La Société a en effet souhaité profiter de l'opportunité du projet de désengagement de Thierry Petit du capital de SRP Groupe, pour sécuriser la livraison d'actions au titre des plans d'actions gratuites sans dilution pour les actionnaires existants, à un prix qu'elle juge peu élevé compte tenu du cours actuel des actions de la Société et faisant ressortir une décote d'environ 16 % par rapport au dernier cours coté ainsi qu'une décote par rapport aux moyennes de cours 1 mois, 3 mois et 6 mois, et sans obérer la trésorerie existante de la Société par rapport à ses besoins de développement. Cette cession sera financée sur la trésorerie disponible de la Société.

Cette cession est également subordonnée à la renonciation par Carrefour à son droit de préemption, et pourrait être réalisée dans les prochains jours.

Cet accord, qui constitue une convention réglementée, a été autorisée en tant que telle par le Conseil d'administration de la Société qui s'est tenu le 21 juin 2022.

Le descriptif du programme de rachat d'actions est disponible au sein du document d'enregistrement universel 2021, accessible gratuitement sur le site Internet de SRP Groupe (showroomprivégroupe.com).

À PROPOS DE SHOWROOMPRIVE

Showroomprivé est un acteur européen de la vente événementielle en ligne, innovant et spécialisé dans la mode. Showroomprivé propose une sélection quotidienne de plus de 3 000 marques partenaires sur ses applications mobiles ou son site Internet en France et dans six autres pays. Depuis sa création en 2006, la société a connu une croissance rapide.

Coté sur le marché Euronext Paris (code : SRP), Showroomprivé a réalisé en 2021 un volume d'affaires brut TTC¹ de près d'1 milliard d'euros, et un chiffre d'affaires net de 724 millions d'euros. Le Groupe est dirigé par David Dayan, co-fondateur, et emploie plus de 950 personnes.

Pour plus d'information : <http://showroomprivigroup.com>

CONTACTS

Showroomprivé

Sylvie Chan Diaz, Relation Investisseurs
investor.relations@showroomprive.net

Taddeo

+33 6 58 53 45 91
presse.showroomprive@taddeo.fr

¹ Le volume d'affaires («GMV») représente, toutes taxes comprises, le montant total de la transaction facturée et inclut donc les ventes Internet brutes, y compris les ventes sur la Marketplace, les autres services et autres revenus